HAL
open science

Quels apprentissages, quels dispositifs de gouvernance et quelles pratiques de recherche face aux enjeux d'intégration multiple de la GIZC

Helene Rey-Valette

To cite this version:

Helene Rey-Valette. Quels apprentissages, quels dispositifs de gouvernance et quelles pratiques de recherche face aux enjeux d'intégration multiple de la GIZC. Colloque international pluridisciplinaire. Le littoral subir, dire, agir. Conférence plénière. Regards pluridisciplinaires., Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS). FRA., Jan 2008, Lille, France. 2 p. hal-02812728

HAL Id: hal-02812728

https://hal.inrae.fr/hal-02812728

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REGARDS INTERDISCIPLINAIRES :

QUELS APPRENTISSAGES, QUELS DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE ET QUELLES PRATIQUES DE RECHERCHE FACE AUX ENJEUX D'INTEGRATION MULTIPLE DE LA GIZC ?

Rey-Valette H.

Economiste, Université de Montpellier 1, LSER, Faculté de Sciences Economiques, Montpellier

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) vise à introduire les principes du développement durable dans l'aménagement des zones littorales considérées dans leur continuité en tant que zones de frontière entre espaces terrestre et maritime. Il s'agit d'une politique publique qui se veut à la fois intégrée et concertée en réponse aux besoins de gestion des externalités et interactions multiples qui caractérisent ces espaces, à la reconnaissance de la pluralité des objectifs du développement durable et, aux impératifs de décentralisation et de bonne gouvernance qui mettent l'accent sur les conditions de participation de la société civile pour renforcer la légitimité et l'efficacité des politiques publiques. Ces politiques s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de l'action publique où la prise en compte du développement durable nécessite des innovations institutionnelles (Lascoumes, 2005) de façon à créer un cadre coordonnant les réponses apportées par la société aux pressions exercées et aux vulnérabilités supportées. Le développement durable est porteur d'une vision du monde dont la traduction en principes opératoires ne va jamais de soi et se prête difficilement à toute forme de rationalisation a priori (Theys, 2000). Il en résulte un besoin d'apprentissage collectif spécifique car il implique non seulement un changement de pratiques mais aussi de référentiel et de système de valeur (Argyris et Schön, 2002). Il s'agit de construire collectivement une nouvelle norme permettant l'appropriation de principes communs sans transfert d'un cadre standardisé. La logique d'action du développement durable suppose de décliner localement des principes généraux en les adaptant aux contextes et aux enjeux, ainsi que le signale Godard qui souligne son caractère non fractal. On est dans une logique de politique publique décentralisée qui suppose une diversité de trajectoires sanctionnées par une contractualisation qui institutionnalise les acteurs, leurs attentes et leurs contributions respectives au processus. Il s'agit d'intégrer une pluralité de points de vue entre des acteurs parties prenantes hétérogènes dont la proximité doit être organisée et institutionnalisée dans des dispositifs adéquats, ce qui pose la question des capacités institutionnelles des organisations créées ou mobilisées. Se pose ensuite la question de la coordination et l'articulation des processus endogènes dans une logique de convergence des démarches par un processus d'hybridation permettant la montée en généralité des approches locales. Ainsi la convergence peut s'effectuer a posteriori au fil des occasions et besoins de comparaison par un rapprochement progressif des informations renforcé par le recours à des consultants ou experts communs qui sont porteurs d'une même représentation du développement durable issue d'une communauté épistémique. Elle peut aussi être recherchée a priori, selon la logique qualifiée de professionnalisation par Aggeri et al. (2005). Dans ce cas elle s'appuie sur la mise en œuvre de guides proposant un ensemble de références au sein desquelles les acteurs sélectionnent et choisissent l'agencement qui leur paraît le mieux adapté aux enjeux, au niveau d'organisation institutionnelle et d'information qui caractérise leur groupe. Ces approches introduisent une rupture avec les pratiques scientifiques classiques au sens où elle privilégie une démarche inductive et des pratiques de co construction avec les acteurs. Il s'agit non seulement de décloisonner les recherches et de dépasser la juxtaposition des savoirs dans des pratiques d'interdisciplinarité mais aussi de susciter une réflexion épistémologique sur des pratiques de recherche constructivistes relevant de la recherche action de façon à « *faire de la recherche autrement depuis la formulation des questions jusqu'à la mise en discussion des résultats* » (Jollivet, 2001 ; Godard et Hubert, 2002 ; Guesnerie et Hautcoeur, 2003).

Références Bibliographiques

Aggeri F., Pezet E., Abrassart C. et Acquier A. 2005. *Organiser le développement durable. Expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*. Vuibert Ademe ed. Paris, 278 p.

Argyris C. et Schön D.A. 2002. *Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratiques*. DeBoeck Univ. Ed. Paris, 380 p. (version française de l'ouvrage original paru en 1996).

Godard O. et Hubert B., 2002. *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA*. Rapport à Mme La directrice Générale de l'INRA. 58 p.

Guesnerie R. et Hautcoeur P.-C., 2003. La *recherche au service du développement durable*. Rapport Groupe de Travail. Ministère de la recherche et MEDAD, La documentation française 52 p.

Jollivet M., 2001. *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*. Natures Sciences Sociétés Ed. Paris, Collection Environnement, 288 p.

Lascoumes P. 2005. Le développement durable : vecteur d'innovations politiques *? Le développement durable. Les termes du débat*. Armand Colin : 95-107

Theys J., 2000. Le développement durable. Ville et Territoire, n° 13 Janvier 2000 *« Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures ».*